

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 23 février 2024

**Le département des Landes est placé
en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité « Pluie inondation »,
à compter du vendredi 23 février, 12h00**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène « pluie inondation » à compter du vendredi 23 février 2024 à 12h00.

Après le passage de la perturbation en journée de jeudi, une traîne active et durable s'est mise en place cette nuit de jeudi à vendredi, apportant de fortes averses sur le Sud-Aquitaine et notamment sur les Landes où les cumuls attendus pourront atteindre 50 mm sur des zones significatives, voire localement 60 à 70 mm avec des averses qui se prolongent en cours de nuit de samedi à dimanche.

Conseils de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités ;
- je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage ;
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement ;
- J'évite de me déplacer ;
- Je surveille la montée des eaux ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols ;
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE MÉTÉO FRANCE À
L'ADRESSE SUIVANTE : [HTTPS://VIGILANCE.METEOFRANCE.FR/FR/LANDES](https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes)**

Cabinet de la préfète des Landes
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82
Cécile Baudisson – 05 58 06 58 14 / 06 81 36 25 24

24 Rue Victor Hugo, 40 021
Mont-de-Marsan

✉ pref-communication@landes.gouv.fr

🌐 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :

